

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

Gianbeppi Fortis, President du Directoire

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : SOLUTIONS 30 SE

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 12 octobre 2017

LIEU DE LA TRANSACTION : Euronext Growth Paris

NATURE DE LA TRANSACTION : Cession

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 26.0000 Euro

VOLUME : 1 144 273.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 29 751 098.0000 Euro

VOLUME : 1 144 273.0000

TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS : NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 13 octobre 2017

COMMENTAIRES :

En date du 12 Octobre 2017, GIAS International SA, société holding détenue à 100% par Gianbeppi Fortis, Président du Directoire de SOLUTIONS 30 SE, a procédé à la cession de 1.144.273 actions de SOLUTIONS 30 SE.
A l'issue de cette opération et de l'exercice de ses BSA (cf. déclaration du 9 Octobre 2017), Gianbeppi Fortis détient, par son holding GIAS International, 3.555.557 actions de Solutions 30 SE, contre 2.042.240 précédemment.

On 12 October 2017, GIAS International SA, holding company owned 100% by Gianbeppi Fortis Chief Executive Officer of

SOLUTIONS 30 SE, has sold 1.144.273 shares of SOLUTIONS 30 SE.

After this transaction and the exercise of his stock options (declaration of 9 October 2017), Gianbeppi Fortis owns, through his personal holding GIAS International SE, 3.555.557 shares of SOLUTIONS 30 SE versus 2.042.240 before.

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."